

« Mais de même que nous cachons avec le plus grand soin les déshonneurs qui peuvent venir affliger nos meilleures familles, de même un catholique digne de ce nom, et à plus forte raison un journal qui se prétend catholique doit-il garder le silence sur tout ce qui est de nature à déshonorer la grande famille catholique. »

La justesse de ces remarques est incontestable. Prétendre que le silence en pareils cas, équivaut à une complicité morale, est un outrage au bon sens. Il n'est pas plus permis de publier des scandales dans un journal que dans les conversations privées. On dirait vraiment, par le temps qui court, qu'un certain nombre de journaux de Montréal sont pris de délire.

**Changements ecclésiastiques dans l'archidiocèse de Québec  
pour l'année 1892**

Ont été transférés aux cures suivantes :

M. B. Demers de Saint-François de Beauce, à Lotbinière; M. J.-Z. Lambert de Sainte-Anastasio, à Saint-François de Beauce; M. R. Labbé de Stoneham, à Sainte-Anastasio; M. S. Jolicœur de N.-D. du Rosaire à Stoneham; M. N.-H. Leclerc de Sainte-Catherine à Saint-Roch des Aulnaies; M. L.-O. Moisan de Saint-Narcisse, à Saint-Bernard; M. C. Bérubé de Saint-Lambert, à Saint-Victor de Tring; M. F.-X. Méthot de Saint-Eugène, à Saint-Lambert; M. A. Gingras de Sainte-Claire, à Château-Richer; M. W.-H. Couture de Saint-Elzéar, à Sainte-Claire; M. A. Lafrance de la mission de Betsiamis, à Saint-Martin; M. A. Michaud du Collège Saint-Anne, à Saint-Eugène.

M. E. Pagé du vicariat à la cure de la Rivière-Ouelle; M. A. Boissinot du vicariat de Somerset, à la cure de Saint-Philippe; M. F. Rouleau du vicariat de Sillery, à la cure de Saint-Narcisse; M. Th. Turcotte du vicariat de Portneuf, à la cure de Saint-Benoit Labre; M. A. Talbot du vicariat de Montmagny, à la cure de N.-D. du Rosaire; M. J.-E. Galerneau du vicariat de Saint-Paul, à la cure de Saint-Paul; M. O.-E. Verret du vicariat de Sherbrooke, à la cure de Sainte Catherine.

Ont été transférés aux vicariats suivants :

M. A. Vaillancourt de la mission de Natascouan au vicariat de Saint-Sylvestre; M. Th. Mercier de Sainte-Claire, à Sainte-Marguerite; M. T. Soucy de Sainte-Agathe, à Saint-Georges; M. A. Hudon de Lotbinière, à Saint-Ambroise; M. P. Rémiard de Saint-François de Beauce, à Lotbinière; M. P.-A. Ouellet de Sainte-Anne Lapocatière, à Saint-Ephrem; M. H. Hudon de Saint-Victor,